



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 22 JUIN 2021 A CAHORS**

La Fédération des AROC s'est réunie en Assemblée Générale le mardi 22 juin 2021, 130 chemin de la Chartreuse – 46000 – CAHORS.

L'accueil se faisait à partir de 9h30.

La séance est ouverte à 10h30.

Participants à l'Assemblée Générale : 24 soit :

		Présents	Excusés
Fédération des AROC	Francis De Block	x	
	Claude Marty Dessus	x	
	Olga Lafforgue	x	
	Josie De Block	x	
AROC Ariège	Président Michel Raingeval		x
	Christine Bombail		x
	Dominique Matton	x	
	Maurice Labadie	x	
AROC Haute-Garonne	Présidente Liliane Bourianne	x	
	Nicole Gomez		x
	Josette Gineste	x	
	Jeannette Monfraix	x	
	Annie Dazy	x	x
AROC Pays de Cahors	Présidente Marie-Claude Clicq	x	
	Monique Bénech	x	
	Catherine Maillet	x	
	Aline Marche	x	
	Françoise Pendaries	x	
AROC Pays de Figeac	Présidente Françoise Sterke	x	
	Marinette Laborie	x	
	Chantal Le Toullec		x
AROC Hautes-Pyrénées	Présidente Jeannine Lapierre		x
	Bernard Farina		x
	Marie-Andrée Prat	x	
	Maryvonne Tourneur	x	
	Maryse Senac	x	

AROC Tarn Sud	Président Jean-Pascal Bernard	x	
	Nicole Gout	x	
	Dominique Astolfi		x
	Gérard Trouvé		x
ARAC Tarn et Garonne	Président Denis Queste		x
	Marie-Paule Néron	x	
	Emile Gambus	x	

Les 10 pouvoirs suivants ont été donnés :

- 1 – Dominique Astolfi à Jean-Pascal Bernard
- 2 – Joël Devaud à Maurice Labadie
- 3 – Claudette Devaud à Dominique Matton
- 4 – Bernard Farina à Marie-Andrée Prat
- 5 – Nicole Gomez à Liliane Bourianne
- 6 – Jeannine Lapierre à Maryse Senac
- 7 – Chantal Le Toullec à Françoise Sterke
- 8 – Denis Queste à Josie De Block
- 9 – Michel Raingeval à Maurice Labadie
- 10 – Gérard Trouvé à Jean-Pascal Bernard

En application de l'article 12 des statuts, l'Assemblée Générale de la Fédération comprend :

- . Tous les membres du Conseil d'Administration de la Fédération
- . Tous les membres du bureau ou du Conseil d'Administration de chaque

AROC

- Soit 52 membres :
. Présents : 24
. Pouvoirs : 10

} Le quorum est atteint

I – Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2020

A l'unanimité, le Procès-Verbal est approuvé

II – Rapport Moral et d'activité

21 Rapport moral

. Voir document en annexe 1

22 – Rapport d'activité

. Voir document en annexe 2

23 – Décision

A l'unanimité, le rapport moral et d'activité est approuvé.

III – Rapport financier

31 – Présentation du rapport financier et des comptes consolidés

. Voir compte de résultat en annexe 3

. Voir bilan au 31-12-2020 en annexe 4

Les documents sont présentés par Claude Marty-Dessus.

Exercice 2020

Commentaires de Claude Marty-Dessus sur l'exercice 2020

Dépenses :

Peu d'activités cette année ayant pour cause le COVID 19. On peut noter les dépenses habituelles :

1 – Assurance : 375,44€ (évoqué en 2021 une réduction est actée)

2 – Dépenses diverses : 245,49€ se résumant comme suite :

. une facture de 80€ d'aide à l'Ariège pour suppression d'un virus informatique

. 165,49 € de dépense diverses regroupées dans le cadre de l'opération CARCANS.

3 – Des remboursements de frais de déplacement de représentation des AROC à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la Fédération.

4 – Le coût de l'organisation de l'Assemblée Générale : 905€ faisant l'objet de recettes pour 750€, remboursées par les participants.

Recettes

1) – Des cotisations à hauteur de 2199€ soit 733 adhérents ; (à noter le retard de Castres et Montauban n'ayant toujours pas payé).

. En définitive, un excédent de 1274,97€ pouvant être porté au compte comptable 102 « Fonds Associatifs »

. Sur proposition, les sommes en compte des AROC ayant cessé, seront fondues dans le passif de la Fédération au compte « Fonds dédiés », utilisables au profit des Associations en activité.

. A noter un investissement en matériel de 444,80€ pour l'achat d'un ordinateur.

. En 2021 est prévu l'achat d'un ordinateur pour Tarbes et une aide financière dédiée par le Conseil d'Administration de 400€ pour CAHORS.

Vérificateur des comptes Liliane Bourianne

En date du 21/03/2021, j'ai procédé à la vérification des éléments comptables présentés par le trésorier.

Les sommes comptabilisées sur les comptes financiers ne présentent aucune anomalie.

Le solde des comptes bancaires courant et d'épargne qui figurent à l'actif du bilan sont conformes aux relevés établis par notre banque : la BNP.

J'ai procédé, par sondage, au contrôle des pièces justificatives des dépenses et des recettes.

Ces sondages ont portés sur :

Pour les dépenses sur les frais de déplacements, les frais de l'Assemblée Générale, les dépenses pour l'achat de matériel, l'abonnement au site.

Pour les recettes sur la quote-part reversée sur chaque cotisation par les AROC.

Lors de ce dernier contrôle, il a été constaté que 2 AROC n'avaient pas effectué ce versement.

En conclusion, je propose à l'Assemblée Générale un avis favorable à l'approbation des comptes financiers 2020.

32 – Approbation des comptes et Quitus aux trésoriers

En l'absence de commentaires ou remarques, les comptes de l'exercice 2020 sont approuvés à l'unanimité.

Le Président rappelle que la trésorerie a été tenu en deux périodes :

1 – Christiane De Rivas trésorière	}	1 – Claude Marty-Dessus trésorier
2 – Claude Marty-Dessus trésorier adjoint		2 – Jeannette Monfraix trésorière adjointe

Il propose de donner quitus aux trésoriers.

A l'unanimité, l'Assemblée générale donne quitus aux trésoriers.

33 – Cotisation 2022

Le Président rappelle que, pour 2021, l'Assemblée Générale avait décidé ce qui suit :

.1 – Le montant de la cotisation 2021 reste fixé à 17€ dont 3€ à reverser à Fédération.

2 – Chaque association peut décider de lever ou non la cotisation 2021.

3 – En tout état de cause, la quote part 2021 à la Fédération reste due quel que soit la décision prise par le bureau de chaque AROC.

Pour 2022, la situation sanitaire se présente, à priori plus stable avec une reprise de l'activité. Il propose de supprimer l'exonération de la cotisation.

Un débat s'installe :

Pour Mme Sterke, si la gratuité était de mise en 2021, il est logique de reprendre la cotisation normale en 2022.

Marie-Claude Clicq est du même avis sachant qu'il est toujours possible de ristourner un avantage aux adhérents comme, par exemple, un repas gratuit.

Jean-Pascal Bernard évoque la boîte de chocolat offerte aux adhérents, fin 2020.

L'ensemble des participants abondent dans ce sens tout en rejetant l'idée d'une augmentation de la cotisation.

A l'unanimité l'Assemblée Générale décide de fixer la cotisation 2022 à 17€ dont 3€ à reverser à la Fédération

IV – Modification de la Charte de Fonctionnement

Le Président présente le document figurant en annexe 5 et les modifications proposées par rapport au document approuvé précédent approuvé par le Conseil d'Administration de la Fédération le 4 novembre 2019.

Les modifications figurant en rouge sur le document en annexe 5 résulte des modalités de conservation des documents suite à la recherche faite par Liliane Bourianne sur le site « gov.fr ».

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve la Charte fixant les règles de fonctionnement de la Fédération des AROC et des AROC de Midi-Pyrénées, telle que figurant en annexe 5.

V – Composition du Conseil d'Administration de la Fédération

Lors de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2020, il avait été dit :

« en application de l'article 7 des statuts modifiés ce jour chaque association peut désigner 3 représentants pour siéger au Conseil d'Administration de la Fédération.

Il convient de délibérer à ce sujet et d'adresser les représentants de chaque AROC à la secrétaire de la Fédération ».

Plusieurs relances ont été effectuées et le document figurant en annexe le retrace, la nouvelle composition du Conseil d'Administration de la Fédération.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide la composition, reprise en annexe 6, du Conseil d'Administration de la Fédération.

VI – Tour de table des Associations

61 – AROC Pays de Cahors

L'Assemblée Générale s'est tenue le 1^{er} juin 2021. La Fédération était représentée par Olga Lafforgue. La Présidente loue le travail de la secrétaire et se réjouit d'avoir trouvé un nouveau trésorier. Les adhésions sont assez stables, certaines ont été perdues mais se sont retrouvées ? Deux nouveaux adhérents portant le chiffre à 29. La Présidente espère de nouvelles adhésions à l'occasion de la mise en place du salon, bien que celui-ci soit repoussé à 2022. Elle a une pensée particulière pour le doyen des adhérents qui, placé en EHPAD, n'a pu se joindre à nous aujourd'hui. Quelques activités ont pu avoir lieu, notamment au domicile des adhérents. Marie-Claude Clicq recommande une pièce de théâtre. L'AROC Pays de Cahors remercie la Fédération pour la subvention accordée.

62 – AROC Pays de Figeac

Le virus, extrêmement coriace a mis l'activité au ralenti. Néanmoins quelques activités comme la marche ont pu se faire mais pas le repas prévu le 18 mai. Un programme sera bâti en septembre : randonnées, scrabble, généalogie. Deux activités extérieures sont envisagées les 1^{er} et 18 octobre pour prendre des nouvelles de tous. Le covoiturage est prévu, mais des questions, notamment d'assurance se posent. Un débat s'instaure dans la salle à ce sujet et le Président de la Fédération indique qu'une note à destination des Présidents et Trésoriers sera rédigée et proposée au Conseil d'Administration de la Fédération.

63 – AROC Haute-Garonne

L'AROC a essayé de ne pas rompre ses liens avec ses adhérents. La CARSAT Midi-Pyrénées nous a fermé ses portes mais nous avons pu passer des conventions avec la mairie de Toulouse. Tous les voyages et déplacements reportés, auront lieu quand la situation sanitaire le permettra. Des petits groupes d'adhérents ont pu se réunir chez eux.

64 – AROC Tarn Sud

Avant le confinement, l'AROC Tarn Sud est dans une dynamique de conquête puisque nous avons dépassé les 200 adhérents. Pendant le second confinement, des après-midi jeux se sont déroulés chez des adhérents et les randonnées et balades ont repris dès le moins de janvier en respectant les gestes barrières préconisés par la FFRP. Les autres activités : sorties, repas et les ateliers sont tous annulés, pas de salles municipales à disposition, bien sûr.

Des contacts par mails ont été adressés aux adhérents à plusieurs reprises. Des chocolats ont été offerts par l'association à tous les adhérents. Ils ont reçu un excellent accueil, et des remerciements !

En 2020, nous avons bénéficié d'une subvention de la conférence des financeurs de 3200€ pour nous permettre d'animer un atelier activités physiques adaptés et un atelier marche nordique.

Nous venons de répondre à un nouvel appel à initiatives de la part de la conférence des financeurs du département relative à : la fraction numérique, l'isolement social, les activités physiques adaptées et le Chi Kun, dont nous sommes en attente de la réponse de ladite commission.

Depuis l'amélioration de la situation sanitaire, nous avons repris avec déjà 2 sorties qui n'ont pas connu un véritable succès et nous nous retrouverons le 1^{er} juillet où nous sommes une bonne quarantaine déjà inscrits. Ouf ! Une bonne nouvelle pour envisager plus sereinement la rentrée qui est fixée au 1^{er} septembre par une réunion programmée et présentant toutes les activités : ateliers, sorties, etc...

65 – AROC Ariège

L'AROC Ariège a tenu une Assemblée générale virtuelle le 5 mai 2021. De petites activités reprennent ce mois-ci et en août, un voyage avec l'ANCV est prévu

66 – AROC Hautes-Pyrénées

L'AROC Hautes-Pyrénées sollicite l'aide financière de 500€ de la part de la Fédération pour le changement de l'ordinateur. L'AROC avance vers un déconfinement, elle veut y croire ! Une diminution des adhérents a été constatée, mais les marches ont reprises et l'AROC Hautes-Pyrénées souhaite la reprise rapide des activités « Inter AROC ». Une sortie à la journée est prévue en septembre.

67 - AROC Tarn et Garonne

La mairie vient d'autoriser la réouverture des salles. Une Assemblée Générale a eu lieu le 21 juin 2021 et un petit déjeuner de reprise est prévu en septembre. Le bureau doit se réunir pour discuter des activités prochaines.

CONCLUSION

En l'absence de questions diverses, le Président de la Fédération remercie la Présidente et son équipe de l'AROC du Pays de Cahors pour l'organisation matérielle de cette journée, l'apéritif offert par l'AROC, le repas qui va suivre, et la visite de Cahors en petit train.

Puis il clôt la séance

Le Président de la Fédération



Francis De Block